

département n'est pas d'en faire aucune. La question de savoir au juste qui sera invité dépendra des circonstances qui rendront la convocation de la conférence nécessaire. Je regrette de n'avoir eu le temps de discuter cette question, autrement je l'aurais fait complètement avec le ministre du Travail. Je sais que c'est important mais il n'a pas encore été décidé s'il y aurait une conférence et de quelle nature elle serait.

M. EULER: Je remarque le crédit "Loi des enquêtes en matière de différends industriels \$35,000." Combien y a-t-il eu d'enquêtes l'an dernier et le rapport qui traite de ces enquêtes est-il publié?

Le très hon. M. MEIGHEN: On a accordé 37 conseils l'an dernier.

M. EULER: Les conseils ont-ils réussi à régler les différends en question?

Le très hon. M. MEIGHEN: Il y a eu près de soixante-dix demandes de conseils. Dans les cas où il n'y a pas eu de conseils de nommés, les grèves étaient réglées et ainsi la nécessité d'un conseil a disparu. Dans tous les cas, sauf cinq, où un conseil a été nommé, la grève a été évitée.

M. EULER: Le département publie-t-il un rapport imprimé au sujet de ces enquêtes?

Le très hon. M. MEIGHEN: Oui. On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au département. J'en ai un exemplaire ici.

L'hon. MACKENZIE KING: Mon très honorable ami a-t-il quelques renseignements sur l'étendue du chômage au Canada en ce moment?

Le très hon. M. MEIGHEN: Le sous-ministre du Travail m'apprend que le nombre total des sans-travail est d'environ 200,000, mais la situation s'améliore et le chômage diminue graduellement.

L'hon. M. FIELDING: Ces jours-ci j'ai vu dans la presse de Montréal des récits surprenants de cas de misère et de dénuement causés par le chômage. Je sais la tendance qu'ont les journaux à tant exagérer, mais la gravité de ces récits demande assurément qu'on s'en occupe.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je ne peux pas dire qu'il y a à Montréal des gens souffrant de la faim.

L'hon. M. FIELDING: Je ne me plains pas, il est possible qu'en général le Gouvernement a suivi la bonne voie.

[Le très hon. M. Meighen.]

Le très hon. M. MEIGHEN: Je profite de cette occasion pour dire quelle ligne de conduite le Gouvernement a adoptée cette année touchant le chômage, indépendamment des invalides, et qui consiste à donner un tiers du total des secours apportés par les municipalités, pourvu que la municipalité paye un tiers et la province un autre tiers et que celle-là s'occupe d'organiser les secours. En vertu de cette disposition la ville de Montréal pouvait et peut faire appel au Gouvernement pour se faire payer un tiers du fonds de secours contre le chômage local. En réalité, ce que la municipalité a fait n'a coûté au Gouvernement que \$3,811.03, ce qui indique que le montant dépensé dans cette ville pour secourir les chômeurs est d'environ \$12,000. C'est le total jusqu'à ce jour et ce montant semble indiquer que les autorités locales ne jugent pas la question comme très grave ou critique. D'un autre côté nous avons payé \$30,938 pour secourir Hamilton, ce qui indique une dépense totale de \$90,000 et plus; Vancouver a touché \$56,754, indiquant des secours au montant de \$168,000. A Toronto, le Gouvernement a payé \$134,127.94, ce qui fait voir que les secours payés se totalisent à \$400,000, comparé à \$12,000 payés à Montréal.

L'hon. M. FIELDING: Je n'ai nullement l'idée d'accuser le Gouvernement à ce sujet; il est des cas d'urgence auquel nous devons porter remède et si le dénuement existe dans une ville quelconque, j'approuverai le Gouvernement de faire tout ce qu'il croira bon pour améliorer la situation. Plus d'une fois les journaux nous ont dit que, dans la ville de Montréal, des gens souffraient réellement de la faim. Au point de vue de la réputation du Canada, cela est bien fait pour nous alarmer. Je n'ai rien à suggérer si ce n'est que le Gouvernement s'entende avec la municipalité de Montréal, fasse n'importe quoi pour améliorer la situation et je l'approuverai sans restrictions. Je ne vois rien de plus à suggérer parce que je me rends compte que ce problème est particulièrement difficile à résoudre.

M. VERVILLE: Je suis heureux que cette question ait été soulevée. Le premier ministre nous dit qu'on ne lui a demandé qu'environ \$3,000 pour secourir les chômeurs de Montréal. Néanmoins, la ville devra demander davantage du Gouvernement. Je crois que le chômage a coûté de soixante-dix à soixante-douze mille dollars à Montréal depuis l'hiver dernier et l'on demandera au Gouvernement de payer